

URGENTE



## Reportage **Trop de WiFi ?**

**Les groupes environnementaux demandent le retour du câble comme moyen de prévenir les problèmes de santé.**

Personne ne la voit, ne l'entend, ne la sent, mais pourtant l'irradiation existe.

Elle est maintenant omniprésente dans notre environnement toute la journée. Que se soit dans les écoles, les bâtiments publics, au travail, nous subissons cette irradiation dans tous les actes de notre vie.

Mais il y a une controverse qui fait rage et qui n'est pas encore réglée, c'est celle des effets nocifs sur la santé causés par cette nouvelle irradiation artificielle qui accompagne la popularité croissante du système de transmission sans fil appelé WiFi (*Wireless Fidelity*).



**L'Espagne est le huitième pays au monde avec plus de 5481 Hot Spots**

La commodité que procure dans la vie l'utilisation du sans fil a fait de ce système de transmission de données qu'il a eu un accueil populaire. **Néanmoins la réalité oblige de nombreux retours au câblage ce qui paraissait jusqu'alors impensable.**

Certaines associations demandent le retour des fils coaxiaux ou de la fibre optique afin d'éviter les risques pour la santé, en faisant valoir que l'exposition "résidentielle et continue" peut causer du stress, des maux de tête, l'insomnie, le manque de concentration, des pertes de mémoire, nausées, tachycardie, etc . . . dans certains cas, même le cancer.

"Nous devons prendre quelques précautions pour éviter les risques à long terme," explique Peter Belmonte, du mouvement Écologiste en action. La publication de l'association, *The Ecologist*, a proposé un moratoire sur l'installation de ces dispositifs dans les écoles, les bibliothèques publiques, les universités et les bâtiments publics " pour déterminer le risque d'une technologie qui n'a pas été étudié et dont les recherches sont en cours d'élaboration.

### **Risques pour la santé**

Les irradiations émises par les antennes des dispositifs WiFi sont «moins puissantes que celles qui

sont produites par la téléphonie mobile, mais elles sont constantes», explique Belmonte. Ces ondes électromagnétiques sont non-ionisantes, " ce qui signifie, selon le Dr Mercedes Martínez Búrdalo, de l'Institut de physique appliquée, qu'elles "ne produisent pas d'effets immédiats ou nocifs", contrairement aux rayonnements dits ionisants (gamme des rayons-X par exemple).

Les analyses du médecin José Luis Bardasano, directeur de la médecine spécialisée à l'Université d'Alcala de Henares, ne correspondent pas à celles des scientifiques du CSIC. " Exactement la même chose s'est passée avec le tabac. Nous ne pouvons pas attendre 50 ans pour enfin déterminer que les irradiations sont nocives," dit également le président de la Fondation européenne sur l'électromagnétisme et les sciences de la santé.

Le Dr Bardasano est en accord, « de telles ondes ont des conséquences pernicieuses », ceci parce qu'elles affectent le métabolisme humain et ses rythmes biologiques", notamment cela provoque pour le cerveau une réduction de la production de mélatonine, une substance anti-vieillessement qui a aussi pour autres fonctions, celle d'être un anticancérigène. "La conséquence", a déclaré le professeur ", est l'émergence de l'insomnie, de la fatigue chronique et même du cancer chez les personnes prédisposées."

Le Dr Martínez réplique et juge ceci " non démonstratif" en rappelant que l'Espagne a adopté les recommandations permises par l'Union Européenne concernant les irradiations non ionisantes. "Les réglementations actuelles sont conformes c'est pourquoi pour nous pensons que le risque est limité". Dans son dernier rapport le Comité Scientifique sur les Risques Sanitaires des Technologies Émergentes (SCENIHR) de la Commission Européenne, indique "qu'il n'y a pas de preuve prouvée que les domaines des radiofréquences puissent produire notamment le cancer".

#### **Ndlr de Next-up organisation :**

Pour la France, Pierre le Ruz du Criirem et Serge Sargentini de Next-up Organisation ont participé au séminaire qui s'est tenu à Bruxelles en novembre 2006 concernant le rapport du SCENIHR de la Commission Européenne sur l'évaluation des risques sur la santé humaine des irradiations électromagnétiques issues des hyperfréquences micro-ondes de télécommunications mobiles. De plus des centaines de Français ont répondu à la consultation publique, mais force est de constater que leurs 420 avis presque unanimes n'ont pas été retenus par la Commission Européenne, ceci est exactement l'inverse de ce qui a été développé à la tribune par le Pr James Bridges de l'Université de Surrey dans son analyse lors de son discours d'ouverture.

CR du 11 2006 : " Le Pr James Bridges dans son intervention d'ouverture s'est félicité que les nouvelles orientations d'approches innovantes et courageuses de la Commission Européenne notamment directement auprès du grand public porte ses fruits, en constatant que sa consultation d'octobre 2006 a généré 420 réponses qui seront analysées et certaines publiées. Une autre grande satisfaction qui ne doit pas rester sans lendemain est la volonté mainte fois affichée au cours des débats de la Commission d'éviter tous conflits d'intérêts dans l'expertise scientifique ".

**Nous affirmons, contrairement aux propos sur la non preuve de risque évoquée par le Dr Mercedes Martínez Búrdalo, que dans son ensemble le rapport publié par le SCENIHR est une falsification des "attendus" du séminaire de Bruxelles.**

## **Nous accusons le SCENIHR de manipulation et de tromperie.**

### ► [Le dossier du SCENIHR :](#)

- [Le scandaleux Rapport avec comme membre pour la France René de Sèze,](#)
- [l'Analyse du rapport sur Natura Vox,](#)
- [l'extrait du rapport sur le simulacre de la consultation du public,](#)
- [le Compte rendu du Séminaire de Bruxelles en date de novembre 2006.](#)

Le rapport scientifique *BioInitiative*, un rapport sur les champs électromagnétiques et ses irradiations a été effectué par 14 scientifiques internationaux, il appelle dans ses conclusions à une révision des limites admissibles aux irradiations imposées par l'organisation privée appelée Commission Internationale pour la Protection des Rayonnements Non Ionisants (ICNIRP).

**Le BioInitiative Groupe a noté que les limites fixées actuellement en vigueur ne satisfont plus aux besoins de sécurité, de sorte que la santé publique est maintenant en danger.**

Le document diffusé concernant le WiFi et les réseau sans-fil note que "s'il n'est pas possible de dire" que l'exposition à ces ondes n'est pas préjudiciable à la santé, en conséquence il souligne qu'il est nécessaire de faire d'avantage de recherche. Le texte de plus de 600 pages, conclut à une application du "principe de précaution" car il n'est pas du tout exclu que ces irradiations soient une grave menace pour la santé publique.

Tous les experts sont d'accord sur ce point quand il s'agit de l'exposition des enfants à ces technologies. «Il faut qu'elles soient toujours tout à fait exceptionnelles», a déclaré le Dr Martínez. "Leurs effets ne sont pas connus, notamment lors de toutes les étapes du développement cérébral des enfants». **Les trois lancent un appel "de précaution" afin de réduire l'exposition des enfants au minimum possible.**

Certains pays ont déjà commencé à appliquer un moratoire sur l'installation d'antennes pour les connexions WiFi. En Novembre l'année dernière, la Direction des Affaires Culturelles de Paris a freiné l'installation du WiFi dans les bibliothèques et les musées après avoir constaté des "supposés" effets sur la santé. En Allemagne, le Ministère de l'Environnement a recommandé aux écoles et aux universités d'éviter les systèmes WiFi en utilisant de préférence le câble par mesure de précaution. En Italie, la Suisse, l'Autriche et la Russie, des demandes semblables sont faites dans le même sens.

Next-up : Face à la prolifération exponentielle de l'électrosmog, Il est urgentissime d'aller à l'essentiel dans un débat qui sème la confusion, donc de plus en plus "inaudible" et dont la finalité est de faire perdurer la situation actuelle.



- [Un seul choix : BioInitiative explications 0,6 V/m \(cliquer\) -](#)